

ASSOCIATION POLLINIS FRANCE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

SIRET : 752 975 920 00014- NAF : 9499Z



Siège social

143 AVENUE PARMENTIER
75010 PARIS



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2016



Société d'Expertise Comptable
et de Commissaires aux Comptes
138, bd Haussmann - 75008 PARIS
Tél. 01.42.99.66.44 - Fax 01.42.89.31.63

S.E.L.A.F.A au Capital de 1.512.190 Euros - 652 059 213 R.C.S. PARIS - SIRET 652 059 213 00023 - NAF 6920Z

Aux Adhérents

de l'Association POLLINIS FRANCE

En exécution de la mission complémentaire qui nous a été confiée dans le cadre des dispositions de l'article L. 820-3-1 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association POLLINIS FRANCE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 01 septembre 2017

Pour SOFIDEEC Baker Tilly
Commissaire aux comptes
Membre de la CRCC de Paris



Jean-Yves QUENEUEDEC
Expert-comptable,
Commissaire aux comptes, Associé
Membre de la CRCC de Paris

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2016 (12 mois)				31/12/2015 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	48 329	24 185	24 144	6,48	33 810	12,68
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	1 249	54	1 195	0,32		
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	5 100		5 100	1,37	5 100	1,91
TOTAL (I)	54 678	24 239	30 439	8,17	38 910	14,60
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfiques						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	342 325		342 325	91,83	227 655	85,40
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	342 325		342 325	91,83	227 655	85,40
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	397 003	24 239	372 763	100,00	266 565	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	168 895	45,31	182 109	68,32
Résultat de l'exercice	117 515	31,53	-13 214	-4,95
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	286 410	76,83	168 895	63,36
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)				
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	45 696	12,26	47 087	17,66
Autres	40 658	10,91	50 583	18,98
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	86 354	23,17	97 670	36,64
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	372 763	100,00	266 565	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services									
Montants nets produits d'expl.									
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Cotisations									
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs									
Autres produits									
Reprise sur provisions, dépréciations									
Transfert de charges									
Sous-total des autres produits d'exploitation									
Total des produits d'exploitation (I)									
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Exédent transféré (II)									
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (III)									
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion									
Sur opérations en capital									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Total des produits exceptionnels (IV)									
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)									
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT									
TOTAL GENERAL									
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises									
Variations stocks de marchandises									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements									
Autres achats non stockés									
Services extérieurs									
Autres services extérieurs									
Impôts, taxes et versements assimilés									
Salaires et traitements									
Charges sociales									
Autres charges de personnel									
Subventions accordées par l'association									

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations							
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	9 720	1,02	9 666	1,27	54	0,56	
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations							
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations							
. Pour risques et charges : dotation aux provisions							
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées							
Autres charges	107	0,01	50	0,01	57	114,00	
Total des charges d'exploitation (I)	835 029	87,86	775 453	101,73	59 576		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun							
Déficit transféré (II)							
CHARGES FINANCIERES:							
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions							
Intérêts et charges assimilées							
Différences négatives de change	10	0,00			10	N/S	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements							
Total des charges financières (III)	10	0,00			10	N/S	
CHARGES EXCEPTIONNELLES:							
Sur opérations de gestion							
Sur opérations en capital							
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions							
Total des charges exceptionnelles (IV)							
Participation des salariés aux résultats (V)							
Impôts sur les sociétés (VI)							
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	835 038	87,86	775 453	101,73	59 585	7,68	
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	117 515	12,34			117 515	N/S	
TOTAL GENERAL	952 553	100,00	775 453	101,73	177 100	22,84	

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
TOTAL						

POLLINIS

143 avenue Parmentier
75010 PARIS

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euros

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

édité le 12/12/2017

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 372 763,44 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 117 514,96 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 19/07/2017 par les dirigeants.

1 - Evénements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

Un écart de 15 000 €a été constaté entre le logiciel d'enregistrement des dons et les encaissements perçus au titre de l'exercice 2016. Cet écart est dû a des dysfonctionnements propre au logiciel d'enregistrement des dons.

La variation du poste des frais de personnel est dûe à un changement de mode de comptabilisation. En 2015, les frais de personnel étaient comptabilisés en utilisant la comptabilité de trésorerie. Lors de la reprise en 2016, nous avons opté pour la comptabilité d'engagement.

2 - Principes, règles et méthodes comptables

2.1 - Méthode générale

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, et n° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en euros.

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.2 - Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.2.1 - Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

2.2.2 - Amortissements et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 12/12/2017

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)**2.2.3 - Provisions pour risques et charges :**

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 12/12/2017

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Immobilisations :**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	48 329			48 329
Immobilisations corporelles		1 249		1 249
Immobilisations financières	5 100			5 100
TOTAL	53 429	1 249		54 678

3.2 - Amortissements :

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles	14 519	9 666		24 185
Terrains				
Constructions				
sur sol propres				
sur sol d'autrui				
inst. généré., agencmt				
Install. tech., matériel, outill. industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Install. générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique		54		54
Emballage récupérables et divers				
TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I+II+III)				

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 12/12/2017

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Etat des dettes et produits constatés d'avance**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	45 696	45 696		
Dettes fiscales & sociales	37 046	37 046		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	3 612	3 612		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	86 354	86 354		

4.2 - Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	45 696
Dettes fiscales & sociales	37 046
Autres dettes	
TOTAL	82 741

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 12/12/2017

5 - Notes sur le compte de résultat

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 12/12/2017

6 - Autres informations**6.1 - Effectif moyen**

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	2	
Non Cadres	5	
TOTAL	7	0

6.2 - Honoraires du commissaire au comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 13 200 euros.

ASSOCIATION POLLINIS FRANCE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

SIRET : 752 975 920 00014- NAF : 9499Z



Siège Social

143 AVENUE PARMENTIER
75010 PARIS



RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2016



Société d'Expertise Comptable
et de Commissaires aux Comptes

138, bd Haussmann - 75008 PARIS

Tél. 01.42.99.66.44 - Fax 01.42.89.31.63

S.E.L.A.F.A au Capital de 1.512.190 Euros - 652 059 213 R.C.S. PARIS - SIRET 652 059 213 00023 - NAF 6920Z

Aux Adhérents
de l'Association POLLINIS FRANCE

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, votre Président ne nous a donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 01 septembre 2017

Pour SOFIDEEC Baker Tilly
Commissaire aux comptes
Membre de la CRCC de Paris



Jean-Yves QUENEUDEC
Expert-comptable,
Commissaire aux comptes, Associé
Membre de la CRCC de Paris